

Jean-Loïc METAYER, élu Président du SNIAA

Les entreprises des ingrédients aromatiques alimentaires se sont réunies en Assemblée Générale le 20 juin et ont élu leur nouveau bureau.

- **Un temps fort de la vie syndicale**

L'Assemblée Générale 2024 du SNIAA a réuni une cinquantaine d'adhérents pour faire le bilan de l'année écoulée et se projeter sur l'année à venir, dans une ambiance toujours conviviale où l'esprit collectif, cher à la profession, sert de boussole.

Face aux défis de demain, tant pour contribuer à une alimentation toujours plus sûre, saine et durable que pour œuvrer en faveur de la transition écologique et s'adapter au changement climatique, les entreprises comptent sur le SNIAA pour les épauler.

- **Un nouveau Bureau pour le SNIAA**

Après 12 années sous la présidence d'Eric ANGELINI (V. MANE FILS), un nouveau Président a été nommé le 20 juin.

Jean-Loïc METAYER, Président du Groupe METAROM, a été élu Président du SNIAA à l'unanimité de ses pairs. Vice-Président du SNIAA depuis 6 ans et Membre du Bureau Directeur depuis près de 10 ans, Jean-Loïc METAYER est convaincu de l'importance de la vie syndicale au service des entreprises adhérentes.

« *Je suis fier et honoré de la confiance de mes confrères du Bureau Directeur et aurai à cœur de défendre notre métier, en lien avec l'ensemble des entreprises adhérentes.* » déclare Jean-Loïc METAYER.

Antoine KASTLER, Directeur Arômes Europe de ROBERTET, lui succède en tant que Vice-Président et Vincent PROAL, Directeur Général de PAYAN BERTRAND, poursuit son mandat de Trésorier.

« *C'est une image forte que nous transmettons au sein de ce bureau, avec la présence de trois entreprises françaises de tailles différentes, ETI et PME. C'est la force de notre profession, de disposer d'entreprises de toute taille, pour porter haut les couleurs de l'aromatique tricolore. Je tiens également à remercier chaleureusement Eric ANGELINI pour toutes ces années où il a œuvré à consolider le SNIAA et à défendre inlassablement notre profession.* » poursuit Jean-Loïc METAYER.





- **Quels chantiers pour ce nouveau mandat 2024-2027 ?**

Le SNIAA a récemment repensé sa feuille de route stratégique avec quatre grands objectifs au service de ses adhérents : construire un syndicat efficace et organisé, mettre en valeur les ingrédients aromatiques alimentaires, accompagner les adhérents face aux évolutions de la réglementation et valoriser les ingrédients et les entreprises auprès des parties prenantes.

Une feuille de route ambitieuse qui sera déclinée chaque année selon les priorités.

- Plus d'informations sur notre [site internet](#) ou notre page [in](#)
- Relations Presse : Cécile Pinel, cecile.pinel@sniaa.org, 01 46 53 10 10

Le SNIAA, Syndicat National des Ingrédients Aromatiques Alimentaires, fédère et représente 95% des entreprises de l'aromatique alimentaire français, soit aujourd'hui une soixantaine d'entreprises, dont 90% sont des PME. Le SNIAA est reconnu et respecté comme partenaire indispensable de l'aromatique et de la filière alimentaire France et Europe. www.sniaa.org